

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté du 6 mars 2024 portant approbation de l'appel à manifestation d'intention de projets relevant du dispositif « Initiatives OSC » pour le financement des initiatives des organisations de la société civile

NOR : EAEM2406772A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, notamment ses articles 1^{er} et 2 ;

Vu le décret n° 2022-571 du 19 avril 2022 portant application du VIII de l'article 2 de la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'appel à manifestation d'intention de projets au titre de 2024 prévu par l'article 2 du décret du 19 avril 2022 susvisé, annexé au présent arrêté, est approuvé (1).

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 mars 2024.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la mondialisation,
M. LECHEVALLIER

(1) L'appel à manifestation d'intention est consultable sur le site internet de l'Agence française de développement (AFD) : <https://www.afd.fr/fr/les-financements-des-projets-des-ong>.